



**Procès-Verbal d'Assemblée Générale**  
Assemblée Générale Ordinaire du 29 janvier 2023  
PV AGO 29 janvier 2023

**La Boîte À Utiles**

31 rue de la Briqueterie

31150 Bruguières

[contact@la-boite-a-utiles.fr](mailto:contact@la-boite-a-utiles.fr)

05 61 91 72 83

Le 29 janvier 2023 à 17h15 à Bruguières les membres de l'association La Boîte À Utiles se sont réunis au 31 rue de la Briqueterie en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents physiquement ou en visio-conférence, en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

18 membres sur 31 étaient présents (dont 2 en visio-conférence). L'Assemblée était présidée par M. Grégory Dubernet président de l'association. Il était assisté d'un secrétaire de séance, M. Vincent Bissauge secrétaire de l'association.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- Rapport annuel ;
- Approbation du budget prévisionnel ;
- Démission du Bureau actuel ;
- Démission de Grégory Dubernet du Conseil d'Administration ;
- Renouvellement du Conseil d'Administration
  - élection des nouveaux membres pour un mandat de 2 ans:
    - Jean-Claude Bonnard
    - Rodolphe Jacquot
    - Florence Leray
    - Association Au Bout de la Rue, domiciliée à Pechbonnieu
    - Association Graines d'Avenir, domiciliée à Saint-Jory
    - Société Bobby SAS, domiciliée à Saint-Orens
  - membre maintenu pour l'année suivante:
    - Vincent Bissauge
- Proposition du montant de l'adhésion 2023 à 10€.

Le rapport annuel complet et sa synthèse (intégrant les comptes 2022 et le budget 2023) ont été adressés à chacun des membres en accompagnement des convocations.

Il a été fait une présentation du rapport annuel, du budget prévisionnel ainsi que les candidats au Conseil d'Administration par le président.

A l'issue de la présentation et en l'absence de questions, le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

- Rapport annuel : l'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité ;
- Approbation du budget : cette résolution est adoptée à l'unanimité

N.B. : lors des échanges entre les membres, il a été relevé une faute de frappe sur le montant des dépenses totales hors amortissement du budget prévisionnel 2025 ("1965745 €" au lieu de "195 745 €"). Le rapport corrigé est joint au présent PV ;

- Le nouveau Conseil d'Administration proposé a été élu à l'unanimité. Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de 2 ans ;
- L'Assemblée valide le montant de l'adhésion 2023 de 10€ à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 18h15.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Bruguières, le 29 janvier 2023,

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. B...', written over a horizontal line.

Le Secrétaire

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'B. Garcia', written over a horizontal line.

Pièces jointes:

- feuille d'épargne
- synthèse du rapport annuel
- rapport annuel.